

## **BARÈME HONORAIRES**



## Honoraires location

- Location habitation: Recherche candidat, visite, rédaction d'acte, état des lieux d'entrée
  - Bien en gestion: 10% HT du montant du loyer annuel (plafonné à 8€/m² pour les honoraires de location et 3€/m² pour l'état des lieux d'entrée)
  - Bien en hors gestion: 12% HT du montant du loyer annuel (plafonné à 8€/m² pour les honoraires de location et 3€/m² pour l'état des lieux d'entrée)

Les honoraires sont partagés : 50 % bailleurs et 50 % locataires

- → Location professionnelle et commerciale : Négociation, rédaction d'actes
  - 5 10% HT du montant du loyer annuel avec un minimum de 300€ HT

Les honoraires sont à la charge du locataire

Honoraires gestion locative

🔖 6%HT des loyers mensuels encaissés à la charge du bailleur

Honoraires de Megociation

Tous les honoraires sont à la charge de l'acquéreur hormis la VEFA où les honoraires sont à la charge du vendeur

- Vente habitation: maisons, appartements, immeubles, terrains de loisirs, terrains non viabilisés
  - 4 500 €TTC de 0 à 60 000 € net vendeur
    - + 3.25%TTC du montant de 60 000 € à 350 000€ net vendeur et 4% TTC au-delà de 350 000€
- Vente terrain à bâtir viabilisés
  - **♦** 6% TTC du prix net vendeur avec un minimum de 3 000 € TTC
- Vente en état futur d'achèvement
  - ♦ 4% HT du prix de vente TTC
- Vente locaux professionnels ou commerciaux
  - **♦** 6% HT du prix net vendeur avec un minimum de 1 500 € HT

A vos coles pour votre bien!